➔ Concours Phocicap

➔ Parcs CDG P : l'action gagnante du CHSCT



DÉCEMBRE 2010 366





Deux ans, une mandature, un bilan

LE MAGAZINE DU COMITÉ D'ENTREPRISE D'AÉROPORTS DE PARIS

Sommaire



➜ *Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site du CE :*

www.ceadp.com



Mensuel du Comité d'entreprise d'Aéroports de Paris
Bât. 630 - Orly Sud 103 - 94396 Orly Aérogare Cedex
Fax : 01 49 75 06 05 / e-mail : infosrelais@ceadp.fr
▸ Directeur de la publication : **Joël Vidy**
▸ Rédacteur en chef : **C. Vallot** (01 49 75 06 19)
▸ Secrétariat de rédaction : 01 49 75 70 08/5 06 19
▸ Relations commerciales : 01 49 75 01 93
▸ La reproduction de tout ou d'une partie de nos articles est libre mais avec indication de leur origine.
▸ Création, conception, réalisation : ProjEdit

Édito

Poursuivons ensemble

Nous voilà à la croisée des chemins. En effet, au moment où vous lirez le *Relais* de décembre, nous serons très proche des élections professionnelles. Pour votre information, celles-ci se dérouleront du 19 au 27 janvier prochain.

Dans le cadre de cette mandature, les élus du Secrétariat ont œuvré à l'exécution des engagements formulés, il y a bientôt deux ans. Et oui, le temps passe vite, trop vite. Un Comité d'entreprise se gère sur du long terme au même titre qu'une collectivité locale. Il serait donc dommageable que la politique sociale entreprise n'aille pas au bout de toutes les réalisations en cours où à venir. Sachez que nous avons été heureux de participer, par nos actions, à l'enracinement de valeurs qui font les fondements de votre Comité d'entreprise. Les élus, que présenteront les organisations syndicales aux élections prochaines, ont des devoirs. Le vôtre, c'est de voter pour des élus qui vous ressemblent.

En cette fin d'année, nous vous souhaitons de passer d'excellentes fêtes auprès des vôtres.

Vous l'aurez sûrement compris, cet éditorial est le dernier. Respectant le code Électoral, il n'y en aura pas dans le Relais *de janvier.*



Joël Vidy
Secrétaire du Comité d'entreprise
Élu-Sictam-CGT



Une action gagnante

En 2009, dans le cadre des visites et inspections, les élus du CHSCT n°3 ont réalisé un travail sur les pôles des parcs de CDG P.

Des remarques et demandes spécifiques ont permis de pointer certains problèmes et de formuler des propositions d'amélioration des conditions de travail. En voici une liste non exhaustive :
- Le nettoyage et le réaménagement du « local agents » de CDG1,
- le renouvellement du mobilier cuisine du T3 et la désinfection du local,
- l'aménagement de l'ancien local caissier en salle équipée d'un poste Outlook,
- le renouvellement de tous les équipements de protection individuelle (EPI) avec dotation de vêtements de travail technique et, la sensibilisation aux risques agressions.

Pour le pôle 3 de CDG2 des mesures d'aménagement des locaux, préconisées par le CHSCT n°3, ont été suivies d'effets. L'aménagement de l'ancien poste caissier en est un exemple. Il permet de mieux occuper les espaces et de les dédier aux agents en répondant aux besoins en termes de salle de repli et de vestiaires. Ces surfaces obtenues, destinées à améliorer les lieux de vie et le confort, sont des succès qu'il ne faut pas négliger. En effet, les investissements sont substantiels et participent à l'amélioration générale des conditions de vie au travail.

Le CHSCT a, par son action en lien direct avec les agents, fait preuve de son efficacité et de sa capacité à convaincre de l'intérêt [pour tous] d'accéder à ces préconisations utiles. Ces dernières participent à une meilleure prévention des risques et à la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs.

Des actions à développer

Il reste encore à améliorer bien des aspects de la vie au travail. Petits ou grands, ils ont tous leur importance. Que ce soit un accord obtenu sur une dotation de casquettes, en phase de fabrication chez le fournisseur, une relance sur une dotation de lunettes de soleil, le renouvellement des EPI à améliorer, etc. De même, il est impératif de poursuivre le travail commencé sur les sujets plus lourds tels que la prévention des risques agressions, des risques psychosociaux (stress, pressions, harcèlement…), des risques vibratoires (sièges véhicules, suspensions), le bruit, la pollution, etc.

La liste est longue mais les actions gagnantes en appellent d'autres. Les élus s'affairent à la tâche et ils auront, évidemment, besoin de la confiance et de la participation de tous pour réussir… encore.

Pour toute information, contactez nos secrétariats au 01 49 7**5 60 99** ou 01 48 6**2 47 83** ou sur intranet à l'adresse des CHSCT.

Philippe Merré
Secrétaire du CHSCT de Coordination
Élu Sictam-CGT



Rétrospective d'une mandature

Depuis leur nomination, en février 2009, les élus, Sictam-CGT et FO, du Secrétariat du Comité d'entreprise (CE) ont travaillé sans relâche. Pas de place pour le farniente. Entre dossiers en cours et réalisation d'engagements pris, par leurs organisations syndicales respectives, ils n'ont pas chômé. Joël Vidy, qui en est le secrétaire, nous l'explique.



La vie du Comité d'entreprise n'est pas un long fleuve tranquille. Parmi les décisions prises, la plus difficile (et la moins populaire) aura, sans nul doute, été la mise en place de mesures générales de restrictions budgétaires. » Les plus marquantes ? « Très certainement, la réduction du nombre de séjours par enfant et l'accès limité des retraités aux activités. »

Des dispositions liées à l'économie de l'entreprise

« Tout comme vous, nous sommes bien placés pour savoir que la politique de l'entreprise a changé depuis : l'ouverture du capital, la filialisation des secteurs, la fin de l'Escale et la baisse d'effectif [de 2 % par an sur cinq ans] annoncée par Pierre Graff, PD-G d'Aéroports de Paris, dans le cadre du *Contrat de régulation économique* (CRE). » Ce qui se traduit, pour le Comité d'entreprise, « par une diminution de la subvention des activités sociales dès l'élaboration des budgets 2012. »
« En 2009, lorsque le Secrétariat (nouvellement élu) a repris les rênes du Comité d'entreprise, le budget n'était pas en équilibre. Nous avons pourtant atteint cet objectif, dès 2010, en limitant l'utilisation des réserves. » Par ailleurs, et pour rappel, « celles-ci arrivent aujourd'hui à épuisement ». Le budget 2011, quant à lui, a été réfléchi et construit sans les utiliser. L'ambition première était, certes, de réaliser des économies mais « pas à n'importe quel prix ». Il ne fallait pas que « notre approche engendre uniquement de la gestion comptable pure. Nous ne voulions pas que cette situation sclérose nos choix. C'est pourquoi, il a été entrepris un travail avec les différents acteurs du Comité d'entreprise : les membres des commissions, les bénévoles des différentes sections (culturelles ou sportives), l'ensemble du personnel (qui, au quotidien, travaille pour vous offrir un accueil agréable et efficace). Nous avons aussi [en interne] sensibilisé les salariés des restaurants et des activités sociales sur la réalité économique d'Aéroports de Paris et sur l'avenir du CE. »

> **« La responsabilité d'un élu n'est pas de résonner sur la période d'une mandature mais de se projeter vers l'avenir. »**

Puis, le secrétaire précise qu'au cours de cette mandature, « les membres du Secrétariat ont également veillé au respect des prérogatives des élus [de l'instance] du Comité d'entreprise, en ayant pour objectif de défendre l'intérêt collectif, contre les mauvais coups que porte la Direction d'Aéroports de Paris de plus en plus fréquemment. »
Enfin, la rétrospective s'achève par des remerciements « à l'ensemble de celles et ceux qui contribuent, par leur engagement, leur passion, à défendre ce formidable acquis qu'est le Comité d'entreprise. » Un acquis qu'il faudra d'après lui, et sans aucun doute, « défendre bec et ongles : en défendant l'emploi et en obtenant de meilleurs salaires socialisés. » il reste néanmoins persuadé qu'un grand nombre de salariés aura compris leur motivation et aura à cœur de la soutenir.

Enfance



« Comme écrit précédemment, nous avons été contraints de prendre la décision de limiter le nombre de séjours par enfants. Ce, tout en maintenant la règle que chaque enfant inscrit, dans les délais, parte. Malgré cette disposition, un plus grand nombre d'enfants est parti. Ce choix nous a permis de maintenir la qualité des séjours et des destinations. Pour les élus, que nous sommes, il n'était pas envisageable de sacrifier la qualité et, d'une manière générale, ce qui touche de près ou de loin l'Enfance : les centres de loisirs, la fête de Noël et l'attribution de jouets. »



Sports

Les associations sportives

« L'AS ADP, âgée de 56 printemps, est devenue AS CEADP depuis cette année. Le Secrétariat et les membres de l'association sportive ont collaboré et modifiés ses statuts. L'ensemble des sections sportives s'y retrouvera regroupé. À titre informatif, cela représente environ 3 000 adhérents. La mise en place sera effective en 2011.

Par ailleurs, sous l'impulsion des élus du CE, une nouvelle section Ski a été créée pour répondre à un engagement pris auprès des adhérents de « l'ancienne » section. Toutefois, bien des choses restent à accomplir, notamment, la question du budget ainsi que les orientations sportives. »

Service des Sports

« Les complexes sportifs sont essentiels pour développer le sport dans l'entreprise. C'est pourquoi, il a été décidé de réorganiser les missions du service des Sports, en renforçant les effectifs et en développant les champs de compétences du personnel (qui se consacrera, désormais, davantage à la gestion des installations). Cette réorganisation permet de promouvoir et d'apporter le soutien logistique et humain à l'organisation des challenges.
N'omettons pas : la mise en place d'un système d'accès bi plateforme qui permettra d'accéder aux deux cites ; l'installation dans le gymnase d'Orly d'une surface permettant la pratique du roller (en cour de réalisation).

D'autre part, Aéroclub *a vu diminuer la subvention que lui verse le Comité d'entreprise. Dix-sept nouveaux adhérents ont pu rejoindre les airs en 2010 grâce à deux nouvelles dispositions : un mode de calcul récemment mis en place (défini pour déterminer le nombre d'heures des élèves et des pilotes) et la suppression du financement des retraités (pilotes de longue date). »*

Adultes

Vacances et Voyages

« Nous avons opté pour de nouvelles mesures pour répondre aux demandes de nombreux salariés en horaires décalés qui, du fait des périodes d'inscriptions, ne pouvaient bénéficier des offres du CE. Vous pourrez dorénavant vous inscrire aux Vacances et Voyages *tout au long de l'année. Ce, jusqu'à épuisement du budget. »*

Voyages

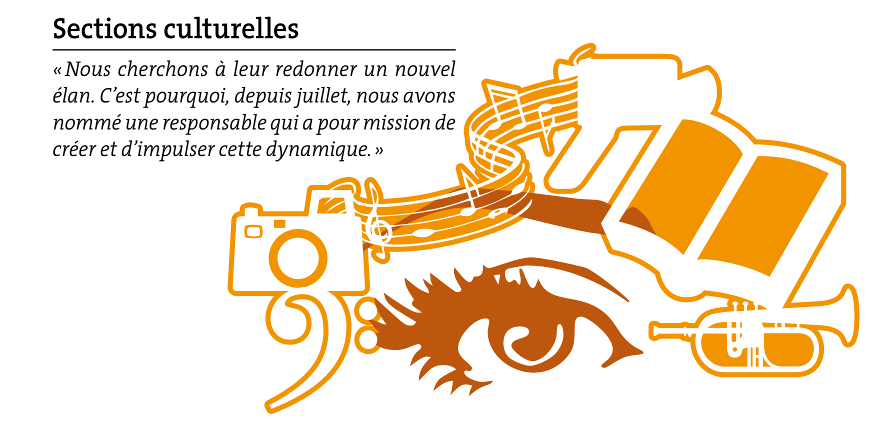
« En 2010, le travail réalisé par le service Adultes a permis à plus de salariés de partir. Il en sera de même pour 2011. Par ailleurs, une procédure de suivi sera mise en place pour éviter tout litige. »

Vous bénéficierez, tout au long de l'année, de remises obtenues par le Comité d'entreprise auprès de différents prestataires.

Culturel

Sections culturelles

« Nous cherchons à leur redonner un nouvel élan. C'est pourquoi, depuis juillet, nous avons nommé une responsable qui a pour mission de créer et d'impulser cette dynamique. »



Ouverture à d'autres

« Dans le cadre de cette mandature, nous avons signé des conventions avec les comités d'entreprises ou comité d'œuvres sociales : d'ADPI, de Hub Télécom, d'Alyzia, de l'ADPAF, etc. Les salariés, sous la responsabilité de leurs élus, et sous certaines conditions auront accès aux sections sportives et culturelles. Dans le même esprit, le Secrétariat a entrepris, avec la Direction d'Aéroports de Paris, de rendre possible l'accès des restaurants au personnel d'Alyzia. »

L'art de se renvoyer la balle

Les challenges vont bon train depuis la rentrée. Les épreuves de football, course d'automne, volley-ball, tennis, natation, badminton se sont succédées à un rythme effréné. La prochaine, d'ici la fin de l'année, est le tennis de table. Les pongistes de tous poils, confirmés ou non, sont, comme vous pouvez-vous l'imaginer, invités à se rencontrer. Les rendez-vous sont donnés : le mardi 7 décembre pour le Nord et le jeudi 9 décembre pour le Sud. L'occasion de se renvoyer la balle avec brio...



Le 18 novembre dernier, a eu lieu la remise des trophées des challenges Nord 2009-2010, en présence de Pascal Papaux, délégataire aux sports. L'équipe Team (de CDG P), arrivée première sur le podium, pose pour l'occasion.

Calendrier prévisionnel des épreuves du challenge 2010-2011

Nord	
Tennis ballon :	mardi 11 janvier
Tir au pistolet et carabine :	lundi 24 janvier
Futsal :	à partir de février

Sud	
Basket-ball :	jeudi 10 février
Futsal :	à partir de février
Tennis ballon :	jeudi 17 mars

Pour rappel
Rendez-vous le 7 décembre au Nord et le 9 décembre au Sud !

Le tennis de table, mode d'emploi

Le tennis de table, dit ping-pong dans le langage courant, est un sport de raquette opposant deux ou quatre joueurs autour d'une table. C'est une activité de loisirs ainsi qu'un sport olympique depuis 1988. Il en existe plusieurs dénominations à travers le monde : *Ping pang qiu* en Chine et à Taïwan ou *Takkyu* au Japon. En revanche, le mot ping-pong provient de la marque commerciale sous laquelle le jeu a été produit aux États-Unis au début du XXe siècle. Ce terme est plutôt utilisé pour désigner le jeu de loisirs, alors que le celui de tennis de table est employé pour la pratique sportive. Toutefois, une personne qui pratique ce sport, y compris en compétition, est toujours appelée un « pongiste ».

La démonstration par les chiffres

Le nombre de pratiquants dans le monde est estimé à plus de 260 millions et la *Fédération internationale de tennis de table* (ITTF) regroupe plus de 200 nations et 33 millions de licenciés. Ces derniers se rencontrent à tous les niveaux de compétition, du tournoi de club jusqu'aux championnats du monde en passant par le Pro-tour. Un ensemble de tournois, organisés par l'ITTF, se déroulant sur tous les continents et qui concrétise une professionnalisation au plus haut niveau. *
(Source : Wikipédia)

Contacts : Mme Chevallier au 01 49 75 06 69 pour Orly et Mme Bondut au 01 48 62 30 76 pour Roissy. Pour prendre connaissance des résultats ayez le réflexe : www.ceadp.com

➜ ***Inscriptions du 15 au 31 décembre,*** *dans la limite des places et du budget alloué.*

Petite parenthèse culturelle

➜ Théâtre

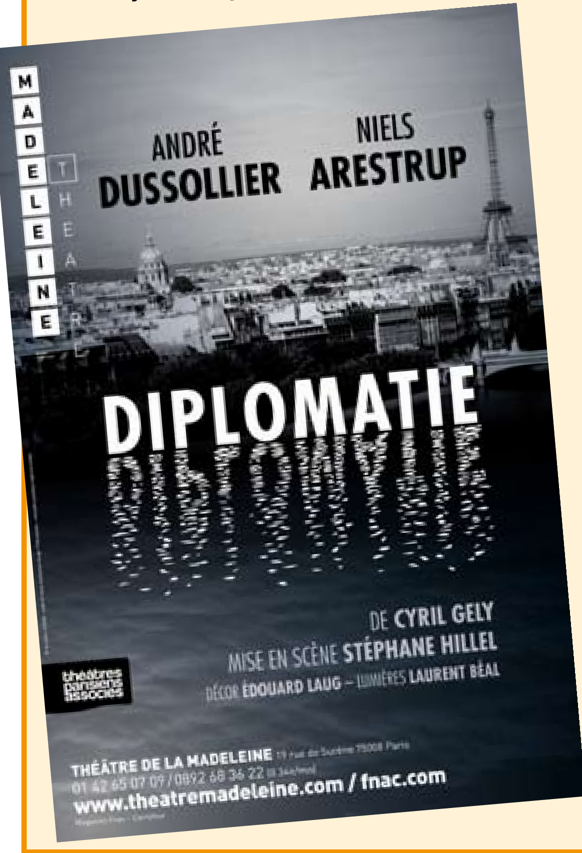
Diplomatie

De Cyril Gely. Mise en scène Stéphane Hillel, avec Niels Arestrup, André Dussolier.

Théâtre de la Madeleine, 19 rue de Surène – Paris 8e

Paris, le 25 août 1944. Les alliés arrivent aux portes de la ville. Peu avant l'aube, Dietrich von Choltitz (Niels Arestrup), gouverneur du Grand Paris, se prépare sur ordre d'Adolf Hitler à faire sauter la capitale. Pourtant, Paris ne sera pas détruit. Pour quelles raisons, von Choltitz, général nazi dont la loyauté à l'égard du IIIe Reich était sans borne, n'a-t-il pas exécuté les ordres du Führer ? Une rencontre a peut-être changé le cours de l'histoire. Raoul Nordling (André Dussollier), l'ambassadeur de Suède à Paris, vient semer le trouble dans l'esprit du général et tenter d'infléchir sa décision.

- **Prix :** **18,50 €** *au lieu de 37 € (prix public 42€)*
- **Orly :** *samedi 26 mars à 18h*
- **Raspail :** *jeudi 31 mars à 21h*
- **Roissy :** *mardi 29 mars à 21h*





Le technicien

D'Éric Assous. Mise en scène de Jean-Luc Moreau avec Maaïke Jansen, Roland Giraud, Patrick Guillemin, Zoé Bruneau, Arthur Fenwick, Jean Franco, Jean-Yves Roan et Élisa Servier.

Théâtre du Palais-Royal, 38 rue Montpensier – Paris 1er

Il y a 20 ans, Séverine Chapuis s'est fait plaquer par Jean-Pierre, son mari, un flamboyant homme d'affaires sans foi ni loi. Abandonnée, sans un sou, Séverine a vaillamment retroussé ses manches et monté une maison d'édition littéraire qui, aujourd'hui, a le vent en poupe et lui assure un train de vie confortable. Un beau matin, Jean-Pierre réapparaît dans le bureau de Séverine. Ce n'est plus le businessman arrogant et cynique mais un homme ruiné, quasi SDF. Il est venu lui demander pardon et, chômeur en fin de droits, un emploi.

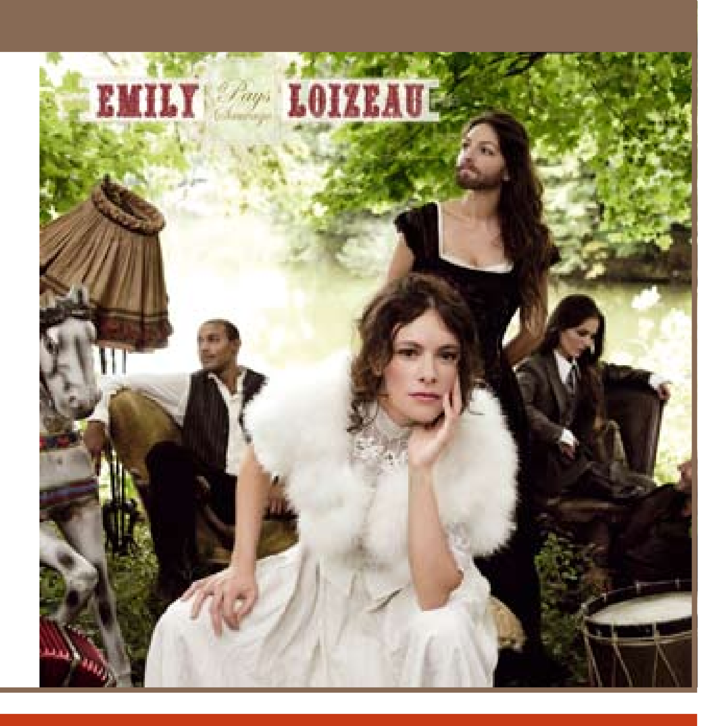
- **Prix :** **26 €** *au lieu de 46 € en 1re catégorie (prix public 52€)*
- **Orly, Raspail :** *vendredi 11 mars à 20h30*
- **Roissy :** *vendredi 18 mars à 20h30*

Pour rappel
Les contremarques des soirées Privilèges sont disponibles dans vos billetteries ou permanences.

➜ Variété

Émily Loizeau

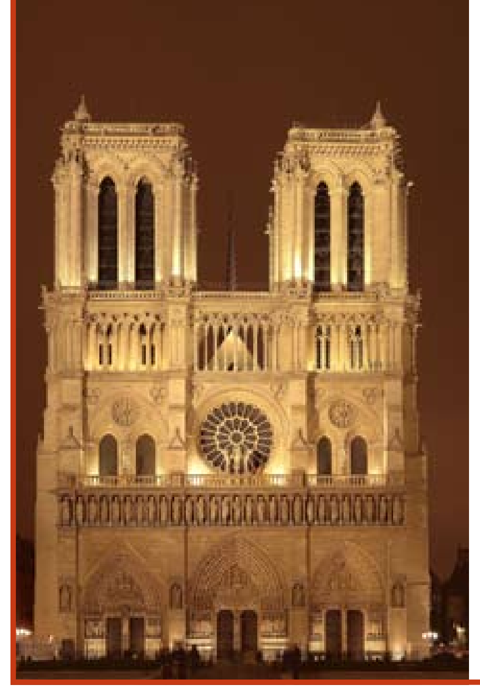
Cité de la Musique, 221 av. Jean-Jaurès – Paris 19e



Émily Loizeau connaît les touches de son piano par cœur : depuis ses six ans, la jeune femme les parcourt en long, en large et en travers. Elle en a puisé, à l'âge adulte, plusieurs compositions inspirées des grands standards anglo-saxons et hexagonaux, de Brassens aux Beatles en passant par Renaud, Nina Simone, Bob Dylan ou encore Tom Waits. L'artiste affectionne également, la musique classique, notamment, Franz Schubert et Jean-Sébastien Bach. Ses activités de pianiste seront donc surtout orientées vers le classique. C'est en 2001, qu'elle décide de se consacrer entièrement à la musique, après avoir fait quelques pas au théâtre, dans la mise en scène plus précisément. Le bel oiseau compose mais écrit aussi des textes sensibles, gracieux, piquants, parfois impertinents...

- **Prix :** *11 € au lieu de 22 € en 1re catégorie*
- **Orly, Raspail, Roissy :** *jeudi 17 mars à 20h*

➜ Concert



Bach, La passion selon saint Jean

L'ensemble orchestral de Paris
Cathédrale Notre-Dame de Paris, 6 pl. du parvis Notre-Dame – Paris 4e

Le vendredi saint 1724, Bach faisait entendre à la *Nikolaikirche* sa *Passion selon saint Jean*. C'est un ouvrage éminemment dramatique : même si sa dramaturgie ne relève pas à proprement parler de l'opéra ni du théâtre. Elle s'exprime dans la façon dont Bach coule l'histoire de la Passion dans un moule sonore et rend présentes les souffrances du Seigneur dans la narration musicale. Au centre de tout oratorio ayant la Passion pour objet, on trouve le récit de l'Évangile. Il se déroule à deux niveaux : celui du narrateur [l'Évangéliste, placé en avant de la scène] et celui des personnages agissant et parlant en leur nom [Jésus, Pierre, Pilate], personnages au nombre desquels figurent les différents groupes ou « turbae » [la foule, les grands Prêtres etc.]. Tout est centré sur la parole biblique, laquelle est présentée et non représentée [il ne s'agit pas d'un opéra mais d'un oratorio]. Mais, le récit évangélique mis en musique par Bach n'est rien moins qu'une simple récitation.

- **Prix :** *20 € au lieu de 40 € en 1re catégorie*
- **Orly, Raspail, Roissy :** *mardi 5 avril à 20h*

Conditions

Un spectacle par famille et l'obligation de faire établir son quotient familial auprès des accueils.

Pour les spectacles, le nombre de places est en fonction de la composition familiale.

- *Si vous souhaitez recevoir vos places à domicile, prière de joindre une enveloppe timbrée.*
- *Si vous souhaitez prendre vos places dans les permanences du CE, le signaler à votre billetterie.*
- *Après acceptation de la demande, aucune annulation ne sera faite. Les billets ne seront ni repris, ni échangés.*
- *Les billets arrivent **environ 5 jours** avant la date du spectacle.*
- *Les dépliants* Sélection Loisirs *pourront être consultés dans les billetteries, aux accueils et permanences du CE ainsi que sur le site www.ceadp.com.*

Adresses

- *CE Orly Parc, Bât. 630 : M. Redondo et Mme Jamous Tél. 01 49 **75 06 23***
- *CE Roissy Zone Technique, Bât. 7521 : Mme Patuel - Tél. 01 48 **64 53 23***
- *CE Raspail MM. Cornud et Pennacchi Tél. 01 43 35 **74 69***

Sortie culturelle *Rubens, Poussin et les peintres du XVIIe siècle*

Date limite d'inscription : le 24 décembre

➜ ***Talon et règlement à l'ordre du CE ADP à retourner à "Sorties culturelles", M. Éric Joulain, CE ADP, Bât. 7521, BP 24101, 95711 Charles de Gaulle Cedex – Tél. 01 48 62 75 03***

Mme, Mlle, M. ______ *Prénom* ______ *N° salarié(e)* ______
*Date de naissance** ______ *Service* ______ *Lieu de travail* ______
Tél. ______ *Tél. dom.** ______ *Portable** ______
*E-mail** ______ @ ______ *Adresse personnelle* ______

Catégories : ☐ *1B* ☐ *2B* ☐ *2C1* ☐ *2C2* ☐ *cadre* *Horaires :* ☐ *continu* ☐ *semi-continu* ☐ *atelier* ☐ *administratif*

Participera(ont) à la visite conférence
Rubens, Poussin et les peintres du XVIIe siècle le samedi 8 janvier

Indiquer : ☐ *seul(e)* ☐ *conjoint(e)* ☐ *préretraité(e)* ☐ *retraité(e)* ☐ *extérieur(e)* ☐ *enfant(s) fiscalement à charge*
Nom ______ *Prénom* ______ *Date de naissance* ______
Nom ______ *Prénom* ______ *Date de naissance* ______
Nombre de personnes au total ______
Prix unitaire ______ *Somme totale* ______

***Impératif**, en cas de changement d'horaire ou de lieu de rendez-vous de dernière minute.*
***Aucun remboursement** ne sera effectué en cas de désistement de votre part.*

Spectacles subventionnés

Dates d'inscription : du 15 au 31 décembre

➜ ***Bon de commande et règlement à l'ordre du CE ADP à retourner à la billetterie de votre lieu de travail (CDG, Orly, Raspail).***
➜ ***Les paiements par chèque devront exclusivement correspondre au nom de la commande.***
➜ ***Il est obligatoire de faire établir son quotient familial auprès des accueils.***

Mme, Mlle, M. ______ *Prénom* ______ *N° salarié(e)* ______
*Date de naissance** ______ *Service* ______ *Lieu de travail* ______
Tél. ______ *Tél. dom.** ______ *Portable** ______
*E-mail** ______ @ ______ *Adresse personnelle* ______

Catégories : ☐ *1B* ☐ *2B* ☐ *2C1* ☐ *2C2* ☐ *cadre* *Horaires :* ☐ *continu* ☐ *semi-continu* ☐ *atelier* ☐ *administratif*

Assistera(ont) au spectacle ______ ***(vous ne pouvez choisir que la date correspondant à votre plate-forme)***

Lieu ______ *Date* ______ *Heure* ______ *Date* ______ *Signature*
Prix des places ______ *Nombre de places* ______ *Montant total* ______

***Mention obligatoire**

Musée Jacquemart-André

Rubens, Poussin et les peintres du XVIIe siècle

→ **Samedi 8 janvier** *(20 personnes)*

Rendez-vous au musée Jacquemart-André à 9h40

→ **Date limite d'inscription : *vendredi 24 décembre***

Pierre-Paul Rubens 1577 - 1640
Le bain de Diane (1635 - 1640)



Nicolas Poussin 1594 - 1665
Et in Arcadia ego
(2e version 1637 - 1638)

Cette exposition rassemble une soixantaine de tableaux issus de grandes collections privées et de collections publiques européennes (musées des Beaux-arts de Lille, Nantes, Rennes, Oxford, Liège...). Elle offre une vision inédite de deux grands mouvements artistiques apparus au XVIIe siècle et de leurs relations croisées : la peinture baroque flamande, dont Rubens est le chef de file, et l'école classique française, emmenée par Nicolas Poussin. Le musée Jacquemart-André se propose ainsi d'écrire une nouvelle page de l'Histoire de l'art.

L'exposition s'attache en premier lieu à rendre compte de l'importance du courant flamand en France au début du XVIIe siècle, en présentant les oeuvres des grands artistes présents sur la scène artistique française (Rubens, Pourbus, van Thulden...). La confrontation de leurs tableaux avec ceux des frères Le Nain ou de Lubin Baugin témoigne de la forte influence de l'école baroque flamande sur les artistes français de l'époque. La suite du parcours est consacrée à l'essor de l'art classique français pendant la seconde moitié du XVIIe siècle. L'exposition présente de nouveaux modèles picturaux, développés en France par Nicolas Poussin, Laurent de La Hyre, Eustache Le Sueur ou Charles Le Brun, avant d'être adoptés par des artistes flamands tels que Bertholet Flémal, Gérard de Lairesse... C'est sur cette évocation que s'achève l'exposition, témoignant ainsi du renversement d'influence qui s'est opéré entre ces deux écoles au cours de ce siècle. ✷

Source : musée Jacquemart – André

Tarif unique

- **13,50 €** *agents ADP, conjoint(e), enfant(s) à charge*
- **27 €** *retraités et extérieurs (pris dans la limite des places disponibles)*

Le prix comprend

- *Le droit d'entrée à la visite prévue dans le programme*
- *L'accompagnement de conférenciers(es)*

Information

- *La priorité sera donnée aux personnes n'ayant jamais participé aux sorties culturelles ; les autres ne seront retenues que dans la limite des places disponibles et en fonction du nombre de participations antérieures.*
- *Une fois les inscriptions terminées, vous recevrez, chez vous, une convocation vous précisant l'horaire de rendez-vous.*

→ Phocicap

Chasseurs d'images

Nous vous sollicitons, à nouveau, pour participer au concours annuel du Phocicap. Pour y participer, faites-nous parvenir vos photos [format 20x30 ou 20x27 de préférence] avant le 28 janvier prochain. Nous nous réunirons le samedi 5 février, à partir de 9h30, au centre de loisirs de Roissy, situé en zone technique.

Comme chaque année, le Comité d'entreprise attribuera des récompenses pour les trois meilleures photos dans chaque catégorie : papier couleur et noir et blanc. Quel que soit votre niveau, vous pourrez nous rejoindre pour passer un bon moment en notre compagnie, partager vos appréciations sur les photos présentées, et aborder avec nous tout autre sujet relatif à la photographie.
Au cours de l'année 2011, nous fixerons plusieurs rendez-vous qui auront pour thèmes : la prise de vue en studio ou en extérieur, l'utilisation de Photoshop, et bien d'autres sujets encore à définir. L'occasion peut-être de nous rejoindre dans le club ? D'avance, bienvenue à tous nos nouveaux adhérents.

Ludovic Vattier

Le concours photo est ouvert à tous les agents d'ADP, actifs et retraités, ainsi qu'à leurs conjoints et enfants. La participation est gratuite et le sujet est libre.

Vous pourrez envoyer n'importe quelles photos (cinq maximum par catégorie) pourvu qu'elles répondent aux articles du règlement que vous pourrez vous procurer en le demandant à :

Michel Tagliamonte au 01 43 35 73 84 ou michel.tagliamonte@adp.fr; *Ludovic Vattier au 01 74 37 86 17 ou* ludovic.VATTIER@adp.fr *et Éric Allard au 01 49 75 14 16 ou* eric.allard@adp.fr

1er prix pour chaque catégorie :
2 places de spectacle à choisir dans le catalogue *Sélection Loisirs* ou un livre d'art pour un montant maximum de 80 €.

2e prix pour chaque catégorie :
2 places de spectacle à choisir dans le catalogue *Sélection Loisirs* ou un livre d'art pour un montant maximum de 60 €.

3e prix pour chaque catégorie :
2 places de spectacle à choisir dans le catalogue *Sélection Loisirs* ou un livre d'art pour un montant maximum de 40 €.

« Coup de cœur » dans chaque catégorie :
2 places de spectacle à choisir dans le catalogue *Sélection Loisirs* ou un livre d'art pour un montant maximum de 40 €.

Du 4e au 10e prix :
Les récompenses seront attribuées par le *Phocicap.*



Jean-Claude Bugny

Jean-Pierre Bousigue

Petit aperçu des œuvres lauréates de l'an dernier

Maryse Chevallereau

Concours photos Phocicap 2010

Date limite d'envoi : vendredi 28 janvier 2011

→ Bulletin de participation (1 bulletin par catégorie)

Mme, Mlle, M. ______________________ *Prénom* ______________________

Catégories : ☐ *noir et blanc* ☐ *papier couleurs*

Service ______________________ *Terrain* ______________________

Adresse personnelle (pour les retraités) ______________________

→ Randonnée

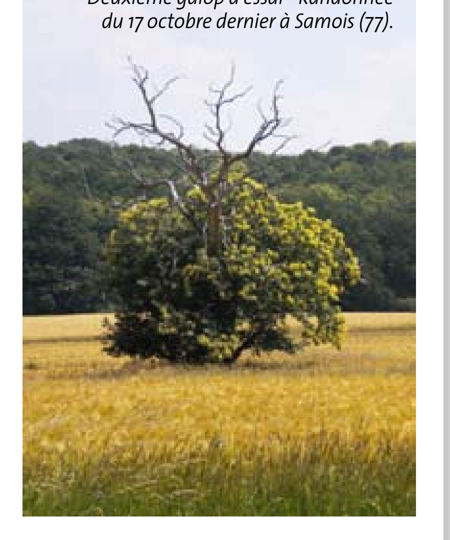
Top départ

Depuis notre première annonce parue dans le *Relais* de juin, du chemin a été parcouru. Aujourd'hui, nous sommes heureux de vous annoncer que notre section *Randonnée* va voir le jour en janvier 2011.

Qui sommes nous ? Avant tout, des marcheurs. Nous avons envie de partager la marche, le beau, « la gastronomie de l'œil » avec nos adhérents, dans un esprit de convivialité. La section, affiliée à la *Fédération française de randonnée*, proposera des circuits mensuels d'environ 20 km, ainsi que des séances de deux heures de marche, réparties sur un ou deux samedi par mois, pour les personnes désirant débuter cette activité en douceur.
Notre section est ouverte à toutes et à tous, actifs et retraités. Elle œuvre dans un esprit de cordialité, de respect des autres et de l'environnement, comme le prévoient son statut et celui de sa fédération.
Par conséquent, si vous êtes passionnés de liberté et de nature, nous vous attendons sur les sentiers balisés pour marcher et partager des moments agréables. Déjà 75 personnes souhaitent nous rejoindre alors pourquoi pas vous ? Et si malgré cela, vous hésitez encore, vous pouvez nous rejoindre pour une randonnée d'essai... Mais, attention, l'essayer c'est l'adopter Nous vous attendons ! À bientôt.

Olivier, Babeth et Nicole

Deuxième galop d'essai - Randonnée du 17 octobre dernier à Samois (77).



Les inscriptions s'effectuent auprès des secrétaires du service des Sports

Contacts : *Olivier Boileau au 01 49 75 28 72, Élisabeth Mauperon au 01 49 75 27 24 ou Nicole Quedeville au 01 49 75 27 83. Notre site : http://lesailessouslepied.over-blog.com/*

→ Billard Sud

Billard, mode d'emploi

À Orly, la salle est accessible à toute heure aux adhérents (zone sud, sous-sol du bât. 630). Si vous ne possédez pas de matériel, vous en trouverez mis à votre disposition dans la salle. Celui-ci reste sous la responsabilité de chacun.

Une modeste cotisation de 20 € est perçue par année civile. Les bulletins d'adhésion sont à retirer à l'accueil et dans les permanences du CE dès le début janvier 2011.

Le billard est un jeu qui se pratique sur une table entourée de bandes de caoutchouc et recouverte d'un drap. Les trois variantes les plus connues sont le *billard français*, le *billard américain* et le *billard anglais* (ou 8 pool). La section d'Orly en a trois (de 2,80 m) à sa disposition : deux français et un américain. D'un point de vue technique, le billard français est un billard sans trou sur lequel on joue avec trois billes (une blanche, une jaune, une rouge). Le but : réaliser des figures imposées en frappant une des billes de couleur avec la bille blanche, ce qui demande concentration et adresse. Le billard américain comporte six trous. Le but du jeu est de mettre, dans les trous, les quinze billes de couleur (numérotées) en frappant la bille blanche. Très convivial, il réunit toutes les générations pour des parties amusantes.
Le billard est un « Art » dans lequel il faut savoir passer maître : celui de s'amuser tout en se dépassant. Distrayant, délassant, captivant, le billard est un sport... pour le corps et l'esprit. On joue au billard de huit à cent ans. Vos enfants sont les bienvenus pour s'y essayer et peuvent également adhérer à la section. Alors, si c'est quelques lignes ont aiguisé votre curiosité et votre envie, rejoignez-nous !

Nelly Desmet

Contacts : *Nelly Desmet au 06 19 37 93 45, Philippe Guegaden au 06 16 64 23 96, Sylvain Domergue au 01 49 75 45 54 ou billard.orly@gmail.com*





À la demande de nombreux agents, le Comité d'entreprise autorise la venue de commerçants dans les halls des restaurants du personnel (Orly Parc et CDG ZT). Le CE s'efforce de sélectionner des exposants sérieux, en règle (registre du commerce...) dont les produits présentent un bon rapport qualité/prix. Son rôle ne va pas au-delà. Le CE n'est pas responsable de la qualité de la marchandise vendue. C'est au client d'être vigilant sur ce qu'il souhaite acquérir ainsi qu'il le fait dans n'importe quel magasin.

DÉCEMBRE 12

Lundi 20 décembre
- (Orly Parc) *Jouets et jeux en bois* **SCHEINBERG**
- (Orly Parc) *Planches bd, mugs, marque page* **PERFORMA LOISIRS**
- (CDG) *PàP féminin* **SEHIL**

Mardi 21 décembre
- (Orly Parc) *PàP féminin* **VINCE** *(Nadine)*
- (Orly Parc) *Pdts relaxation & bien-être* **SOMMER**
- (CDG) *Destocks marques de sport* **SPORTS EXTRÊMES**

Mercredi 22 décembre
- (Orly Parc) *Bijoux fantaisie* **COHEN**
- (Orly Parc) *Macarons artisanaux à l'ancienne* **BUNEL**
- (CDG) *Création bijoux* **USB LITO & LITA**

Jeudi 23 décembre
- (Orly Parc) *PàP féminin et cuir* **MIKHAËL DIFFUSION**
- (Orly Parc) *Parc Lingerie* **BVC**
- (Orly Parc) *Livraison 9h30 – 12h* **LA GODAILLE**
- (CDG) *Plaisir d'offrir* **CRÉATIV'DÉCO**

Mardi 28 décembre
- (Orly Parc) *Maroquinerie* **FABIENNE MAROQUINERIE**

JANVIER 01

Lundi 3 janvier
- (Orly Parc) *Petits articles ménagers* **HALLIOUA SIMON**

Jeudi 6 janvier
- (Orly Parc) *Librairie* **LIVRES PLUS**
- (Orly Parc) *PàP féminin* **GOURIO**
- (CDG) *PàP enfants & ados* **LIN ET COTONNADE**

Lundi 10 janvier
- (Orly Parc) *PàP enfants* **DREHER**
- (CDG) *PàP féminin et cuir* **NATHALIE B**

Mardi 11 janvier
- (Orly Parc) *Sportswear de marque* **SPORTS EXTRÊMES**
- (Orly Parc) *Meubles* **SLDM**
- (CDG) *Lingerie féminine* **RAMBAULT**

Mercredi 12 janvier
- (Orly Parc) *Chaussettes* **SAMY**

Jeudi 13 janvier
- (Orly Parc) *Pulls et tuniques italiens* **SAM SILVER**
- (CDG) *Manteaux féminins* **JET LAG DIFFUSION**

Vendredi 14 janvier
- (Orly Parc) *Linge de maison* **VARITEX**

Lundi 17 janvier
- (Orly Parc) *PàP féminin* **SEHIL**
- (CDG) *Chaussettes* **SAMY**

Mardi 18 janvier
- (Orly Parc) *Sportswear mixte* **FORMULE CE**
- (CDG) *Sportswear mixte* **26 MD GSM.COM**

Mercredi 19 janvier
- (CDG) *Linge de maison* **LINGE DES VOSGES**

Jeudi 20 janvier
- (Orly Parc) *PàP féminin* **CHELLY**
- (Orly Parc) *Infos assurances* **GMF**
- (CDG) *PàP féminin* **VINCE** *(Nadine)*

Vendredi 21 janvier
- (Orly Parc) *Maroquinerie* **SAVICAF**
- (CDG) *Pdts cosmétiques et de bien-être australiens* **OSTRALY**

Qui dit janvier, dit galette des rois !

Comme lors des deux années passées, le CE vous proposera d'en acheter, dans vos cafétérias, certifiées A.O.C. beurre d'Isigny, au prix de 5 €.

Pour la petite histoire... la galette est une tradition d'origine française, qui avait déjà cours au XIVe siècle. Elle était partagée en autant de portions que de convives, plus une. Cette part supplémentaire, appelée « part du Bon Dieu » ou « part de la Vierge », était destinée au premier pauvre qui se présenterait.

Ingrédients pour une galette à la frangipane

700 g de pâte feuilletée
10 g de sucre glace
1 oeuf
Pour la crème d'amandes :
80 g de beurre
80 g de sucre en poudre
2 oeufs
100 g de poudre d'amandes
2 c. à soupe de farine



PRÉPARATION

- Coupez le beurre en petits morceaux et laissez-le ramollir à température ambiante.
- Quand il est bien mou, fouettez-le jusqu'à ce qu'il ait la consistance d'une pommade. Ajoutez alors le sucre et continuez à travailler.
- Incorporez les oeufs un par un puis la poudre d'amandes et la farine en pluie. Mélangez bien et réservez au frais.
- Étalez la pâte feuilletée sur un plan de travail farine. Découpez deux cercles de 22 et 24 cm de diamètre.
- Posez le plus petit rond de pâte sur une grande feuille de papier sulfurisé. Étalez la crème d'amandes dessus en laissant une marge de 3 cm tout autour.
- Battez l'œuf et à l'aide d'un pinceau, badigeonnez le bord de pâte libre. Posez le deuxième rond de pâte par dessus la crème et pressez les bords.
- Placez au frais 30 mn.
- Préchauffez le four th. 6/7 (200°C).
- Avec un couteau pointu, tracez des lignes courbes en partant du centre. Badigeonnez ensuite toute la surface d'œuf battu et enfournez. Faites cuire 10 mn puis baissez le four th.6 (180°C) et poursuivez la cuisson 30 mn.
- 5 mn avant la fin, saupoudrez de sucre glace. Sortez la galette du four, posez-la sur une grille et laissez-la refroidir. Servir tiède de préférence.

Programmation sorties culturelles



Février
Louis Vuitton, Voyage en capitale, musée Carnavalet
le 5 février



Mars
Musée de La franc-maçonnerie
le 12 mars

Trésors des Romanov, Pinacothèque de Paris
le 26 mars



Avril
Le paquebot France, musée national de la Marine
le 9 avril



Juin
Le pont-canal de Briare, Briare (45)
le 18 juin



Mai
Odilon Rodon, Grand Palais
le 14 mai

Stanley Kubrick, Cinémathèque française
le 21 mai



